### Fiche signalétique DEVCHEM 256 WHITE KIT

Bon de

commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: DC256K3750 Date de révision de la fiche 09/25/2012

signalétique:

0-



### 1. Identification de la préparation et de la société

Identité du produit DEVCHEM 256 WHITE KIT

Numéro de référence ventes en bloc DC256K3750

Nom de la société International Paint LLC

6001 Antoine Drive Houston Texas 77091

Numéro de fiche signalétique:

Secours

 CHEMTREC (ÉTATS-UNIS)
 (800) 424-9300

 International Paint
 (713) 682-1711

 Centre antipoison
 (800) 854-6813

Service clientèle

International Paint (800) 589–1267 Télécopie (800) 631–7481

### 2. Identification des risques posés par le produit







#### Avertissement:

### Classification SGH

Olassilication Suri		
Article	Catégorie	Risque
Inflammabilité	3	Liquide et vapeur inflammables.
Toxicité aigue (orale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aigue (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aigue (inhalation)	Non classé	Sans objet
Toxicité aigue (ingestion)	Non classé	Sans objet
Effets corrosifs/irritation cutanés	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésion/irritation oculaire	2A	Provoque une irritation oculaire grave.
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (dermale)	1	Peut provoquer une réaction allergique
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Sans objet
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	1	système nerveux central, reins, foie, appareil respiratoire
	2	système nerveux central
	3	effets narcotiques, irritation des voies respiratoires
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	1	système auditif, système nerveux central, poumons, appareil respiratoire
	2	Sans objet
Risque d'aspiration	Non classé	Sans objet
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (aigus)	3	Nocif pour les organismes aquatiques.
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (effet à long terme)	4	Peur être nocif pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.

Cancérogénicité	Non classé	Sans objet
Toxicité pour la reproduction	Non classé	Sans objet
Peroxyde organique	Non classé	Sans objet

Phrases sur la sécurité

S1: Conserver sous clé.

S20: Ne pas manger ou boire lors de l'utilisation.

S23: Ne pas respirer les vapeurs/brouillards de pulvérisation

S24: Éviter le contact cutané.

S26: En cas de contact oculaire, rincer les yeux immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

S27: Enlever immédiatement tout vêtement contaminé.

S28: En cas de contact cutané, laver la peau immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse.

S37: Porter des gants appropriés.

Peau

Ingestion

S39: Porter un dispositif de protection des yeux/du visage.

S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui apporter l'étiquette si possible)

S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui apporter ce contenant ou l'étiquette.

S51: Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

S61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/les fiches signalétiques

S62: En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et apporter et lui montrer ce contenant ou l'étiquette.

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Inhalation	Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.
Yeux	Risque de lésions graves aux yeux. Évitez les éclaboussures dans les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le

visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation. Irrite les yeux. Peut causer plus tard une irritation à la peau. Peut causer

une réaction allergique cutanée. Peut être nocif si absorbé par la peau.

Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales,
des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence. Peut irriter

la bouche, les tissus de l'estomac et le tube digestif.

Effets chroniques Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en

laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer

dépendent du niveau et de la durée d'exposition.

Classement HMIS Santé: 3 Inflammabilité: 3 Réactivité: 1 PPE: X

### 3. Composition / informations sur les ingrédients

Ingrédient	N° CAS	Pourcentage
Alcool n-butylique	0000071-36-3	1.0 – 10
Éthylbenzène	0000100-41-4	1.0 – 10
Alcool benzylique	0000100-51-6	1.0 – 10
Méthyl-n-amylcétone	0000110-43-0	1.0 – 10
Xylène (isomères o, m, p)	0001330-20-7	1.0 – 10
Sulfate de baryum	0007727-43-7	25 – 50
Dioxyde de titane	0013463-67-7	1.0 – 10
Wollastonite (Ca(SiO3))	0013983-17-0	1.0 – 10

Talc	0014807-96-6	1.0 – 10
Quartz	0014808-60-7	0.10 - 1.0
Produit de réaction d'épichlorohydrine et de bisphénol F	0028064-14-4	10 – 25
Naphte de pétrole, aromatique léger	0064742-95-6	1.0 – 10
FORMALDEHYDE, POLYMER WITH BENZENAMINE, HYDROGENAT	0135108-88-2	1.0 – 10

Ce produit contient 0.12 pour cent de Quartz.

	_				
4.	Pre	mı	ers	SO	ns

Généralités Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin

immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers

contaminés à fond ou détruisez-les.

Inhalation En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus,

donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de

l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

Yeux En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au

moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

Peau En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon.

Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

Ingestion En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de

chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une

personne inconsciente.

#### 5. Lutte contre les incendies

Point d'éclair F: 90 C: 32

nite inférieure 1 (% vol dans l'air) à une pression atmosphérique et température normales.

Limite inférieure d'explosion (LIE)

Guide ERG N° Non d,termin,

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Procédures de lutte contre les déversements ÉLIMINER TOUTES SOURCES D'INCENDIE: (interdit de fumer, pas de torches, d'étincelles ou de flammes dans les lieux environnants). Utiliser seulement de l'équipement anti-étincelle pour manipuler le matériel déversé et les matières absorbantes. Ne pas toucher ou marcher sur le matériel déversé. Arrêter la fuite du matériel si ce n'est pas risqué. Empêcher le déversement d'entrer dans les cours d'eau, égouts, endroits fermés et sous-sols. Une mousse répressive de vapeurs peut être employée afin de réduire les vapeurs. Absorber ou couvrir avec de la terre, du sable ou autres matériaux non-combustibles secs et transférer le tout dans les contenants. Utilisez des outils anti-étincelle pour ramasser le matériel absorbé.

Sécurité publique

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ CHEMTREC au (703) 527–3887. Isolez le déversement ou la fuite dans la zone immédiate à au moins 25 à 50 mètres (80 à 160 pieds) dans toutes les directions. Maintenir à l'écart tout personnel non autorisé. Demeurez contre le vent. Empêchez le matériel d'entrer dans les zones basses. Ventilez les espaces clos avant d'entrer. DÉVERSEMENTS MAJEURS: Dans la direction du vent, il faut considérer une évacuation initiale d'au moins 300 mètres (1000 pieds).

Guide ERG N° Non d,termin,

#### 7. Manipulation et entreposage

Température de stockage Précautions relatives à la manipulation et au stockage Magasin entre 40 et 100 F (4-38°C).

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition

durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs. Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser. Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée. Évitez les éclaboussures dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Refermez le contenant après usage. Nettoyez à fond après manipulation.

### 8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

### Exposition

No CAO	In and -11 4	Exposition	Ī
N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
00000/1–36–3	Alcool n-butylique	OSHA	100 ppm TWA; 300 mg/m3 TWA50 ppm Ceiling; 150 mg/m3 Ceiling
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	50 ppm Ceiling; 150 mg/m3 Ceiling1400 ppm
			IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	20 ppm TWA
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000100–41–4	Éthylbenzène	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL
		ACGIH	100 ppm TWA125 ppm STEL
		NIOSH	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL800 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWA125 ppm STEL
		Mexique	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL
		Brésil	78 ppm TWA; 340 mg/m3 TWA
0000100-51-6	Alcool benzylique	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000110-43-0	Méthyl-n-amylcétone	OSHA	100 ppm TWA; 465 mg/m3 TWA
		ACGIH	50 ppm TWA
		NIOSH	100 ppm TWA; 465 mg/m3 TWA800 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	25 ppm TWA; 115 mg/m3 TWA
		Mexique	50 ppm TWA; 235 mg/m3 TWA100 ppm STEL; 465 mg/m3 STEL
		Brésil	Aucune Limite Établie
0001330–20–7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 655 mg/m3 STEL
		ACGIH	100 ppm TWA150 ppm STEL
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWA150 ppm STEL
		Mexique	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 655 mg/m3 STEL
		Brésil	78 ppm TWA; 340 mg/m3 TWA
0007727-43-7	Sulfate de baryum	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA
	,		(respirable fraction)

NIOSH   10 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable dust)			ACGIH	10 mg/m3 TWA
Fournisseur   Aucune Limite Établie				10 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA
CAN. Mexique Brésil Aucune Limite Établie  Dotyde de titane  Dotyd			Fournisseur	
Dioxyde de titane  Dioxyde de titane  OSHA 15 mg/m3 TWA (total dust) ACGIH 10 mg/m3 TWA (total dust) CAN. NIOSH 5000 mg/m3 IDLH Fournisseur Aucune Limite Établie Dioxyde de titane  OHSA, CAN. Mexique 10 mg/m3 TWA (total dust) CAN. Mexique 10 mg/m3 TWA (total dust) Acgil Aucune Limite Établie ACGIH Aucune Limite Établie ACGIH Aucune Limite Établie ACGIH Aucune Limite Établie OHSA, Aucune Limite Établie OHSA, Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique Aucune Limite Établie Dioxyde de titane  O114807-96-6 Talc  OSHA Aucune Limite Établie ACGIH 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and CAN. Mexique 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and CAN. Mexique 2 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie OHSA, CAN. OSHA Aucune Limite Établie OHSA, Os mg/m3 TWA (respirable fraction) NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable fraction) NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable fraction) Dioxyde de titane OHSA, CAN. OSHA Aucune Limite Établie OHSA, CAN. OSHA Aucune Limite Établie OHSA, CAN. OSHA Aucune Limite Établie OHSA, Aucune Limite Établie				10 mg/m3 TWA (total dust)
Dioxyde de titane			Mexique	Aucune Limite Établie
ACGIH			Brésil	Aucune Limite Établie
NIOSH   Fournisseur   Aucune Limite Établie	0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust)
Fournisseur   Aucune Limite Établie			ACGIH	10 mg/m3 TWA
OHSA, CAN.  Mexique 10 mg/m3 TWA (total dust)  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH 2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and NIOSH 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique 2 mg/m3 TWA (respirable fraction)  NIOSH Aucune Limite Établie  ACGIH 0.025 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable fraction)  NIOSH Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  O10 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 1.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.2 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 1.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 2.2 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 3.3 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 4.3 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 5.4 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 6.5 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 6.5 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 6.5 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 6.			NIOSH	5000 mg/m3 IDLH
CAN. Mexique 10 mg/m3 TWA (as Ti)20 mg/m3 STEL (as Ti) Brésil Aucune Limite Établie OD13983-17-0 Wollastonite (Ca(SiO3))  OSHA Aucune Limite Établie ACGIH Aucune Limite Établie Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique Aucune Limite Établie ACGIH Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique Aucune Limite Établie ACGIH Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique Aucune Limite Établie ACGIH 2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and NIOSH 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie ACGIH 0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction) NIOSH Aucune Limite Établie ACGIH 0.025 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust) Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique 0.1 mg/m3 TWA (designated substance regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique 10.1 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique 10.1 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique Aucune Limite Établie ACGIH Aucune Limite Établie ACGIH Aucune Limite Établie ACGIH Aucune Limite Établie			Fournisseur	Aucune Limite Établie
Dota			,	10 mg/m3 TWA (total dust)
OSHA   Aucune Limite Établie   ACGIH   Aucune Limite Établie   AUCINE   Limite Établie   NIOSH   Aucune Limite Établie   AUCINE Limite Établie   NIOSH   Aucune Limite Établie   OHSA, CAN.   Aucune Limite Établie   OSHA   Aucune Limite Établie   AUCINE LIMITE ÉTABLIE   AUCINE LIMITE ÉTABLIE   OHSA, CAN.   Aucune Limite Établie   OHSA, CAN.   OUTINE   OUTINE   OHSA, CAN.   OUTINE   O			Mexique	10 mg/m3 TWA (as Ti)20 mg/m3 STEL (as Ti)
ACGIH Aucune Limite Établie NIOSH Aucune Limite Établie Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, Aucune Limite Établie OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie Brésil Aucune Limite Établie ACGIH 2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and NIOSH 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, 2 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique 2 mg/m3 TWA (respirable fraction) NIOSH 3 ducune Limite Établie OHSA, CAN 4 nucune Limite Établie OHSA, CAN 5 nucune Limite Établie OHSA, CAN 6 nucune Limite Établie OHSA, CAN 7 nucune Limite Établie OHSA, CAN 8 nucune Limite Établie OHSA, CAN 9 nucune Limite Établie OHSA, CAN 1 nucune Limite Établie OHSA, CAN 1 nucune Limite Établie OHSA, CAN 1 nucune Limite Établie OHSA, CAN 2 nucune Limite Établie OHSA, CAN 4 nucune Limite Établie OHSA, CAN 4 nucune Limite Établie OHSA, CAN 4 nucune Limite Établie OHSA, Aucune Limite Établie			Brésil	Aucune Limite Établie
NIOSH Aucune Limite Établie Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, Aucune Limite Établie OU14807-96-6 Talc OSHA Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique Aucune Limite Établie OSHA Aucune Limite Établie ACGIH 2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and NIOSH 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur OHSA, CAN. Mexique 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur OHSA, CAN. Mexique 2 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie OSHA Aucune Limite Établie ACGIH 0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction) NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable fraction) NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust) Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, CAN. CAN. CAN.  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction) ACGIH Aucune Limite Établie OHSA, Aucune Limite Établie	0013983–17–0	Wollastonite (Ca(SiO3))	OSHA	Aucune Limite Établie
Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique Aucune Limite Établie D014807-96-6 Talc  OSHA Aucune Limite Établie OSHA Aucune Limite Établie ACGIH 2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and NIOSH 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique 2 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie OSHA Aucune Limite Établie OSHA Aucune Limite Établie OSHA O.05 mg/m3 TWA (respirable fraction) NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 iDLH (respirable dust)50 mg/m3 iDLH (respirable fraction) Mexique 0.1 mg/m3 TWA (designated substance regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction) Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie OHSA, CAN. CAN. CAN. CAN. CAN. CAN. CAN. CAN.			ACGIH	Aucune Limite Établie
OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  Brésil Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH 2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and nosbestos and nosb			NIOSH	Aucune Limite Établie
CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  D014807-96-6 Talc  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH 2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and NIOSH 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, 2 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  OSHA QUARTZ  OSHA Aucune Limite Établie  OHSA, 0.05 mg/m3 TWA (respirable fraction)  NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable fraction)  Mexique 0.10 mg/m3 TWA (designated substance regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OHSA, CAIL mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie			Fournisseur	Aucune Limite Établie
Brésil Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH 2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and NIOSH 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and CAN.  Mexique 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and CAN.  Mexique 2 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OCI4808-60-7  Quartz  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH 0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction)  NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable) fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OCI464-14-4  OCI464-				Aucune Limite Établie
OSHA Accune Limite Établie  ACGIH 2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and NIOSH 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Accune Limite Établie OHSA, CAN.  Mexique 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, CAN.  Mexique 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and CAN.  Mexique 2 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  ACGIH 0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction)  NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust) 50 mg/m3 IDLH (respirable dust) 60 mg/m3 IDLH (respirable fraction)  Mexique 0.10 mg/m3 TWA (designated substance regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie			Mexique	Aucune Limite Établie
ACGIH  2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and NIOSH 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, CAN.  Mexique 2 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie OSHA Aucune Limite Établie ACGIH 0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction) NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable fraction) NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 lDLH (respirable dust)50 mg/m3 lDLH (respirable dust) 60 mg/m3 lDLH (respirable fraction) NIOSH 0.10 mg/m3 TWA (designated substance regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction) Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie OU28064-14-4 Produit de réaction d'épichlorohydrine et de bisphénol F  OSHA Aucune Limite Établie NIOSH Aucune Limite Établie NIOSH Aucune Limite Établie Fournisseur Aucune Limite Établie NIOSH Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique Aucune Limite Établie OHSA, Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique Aucune Limite Établie OHSA, Aucune Limite Établie			Brésil	Aucune Limite Établie
asbestos and  NIOSH 2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and Fournisseur OHSA, CAN. Mexique 2 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie  OO14808-60-7 Quartz  OSHA Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH 0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction) NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust) Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, CAN. CAN. Tegulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction) Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OCSHA Aucune Limite Établie  OCSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie  OHSA, CAN. Mexique Aucune Limite Établie	0014807–96–6	Talc	OSHA	Aucune Limite Établie
Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique 2 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie OO14808-60-7 Quartz OSHA Aucune Limite Établie ACGIH 0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction) NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable fraction) NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust) Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, 0.10 mg/m3 TWA (designated substance regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction) Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie OSHA Aucune Limite Établie ACGIH Aucune Limite Établie NIOSH Aucune Limite Établie Fournisseur Aucune Limite Établie NIOSH Aucune Limite Établie Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, Aucune Limite Établie DHSA, Aucune Limite Établie			ACGIH	
OHSA, CAN.  Mexique 2 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH 0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction) NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable fraction) Mexique 0.10 mg/m3 TWA (designated substance regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction) Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction) Brésil Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie  OHSA, CAN. Mexique Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie			NIOSH	2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and
CAN.  Mexique 2 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH 0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction)  NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable fraction)  NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3  IDLH (respirable dust)  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, 0.10 mg/m3 TWA (designated substance regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie			Fournisseur	Aucune Limite Établie
Brésil Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH 0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction)  NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust)  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, 0.10 mg/m3 TWA (designated substance regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie				2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and
OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH 0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction)  NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3  IDLH (respirable dust)  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, 0.10 mg/m3 TWA (designated substance regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OO28064-14-4 Produit de réaction d'épichlorohydrine et de bisphénol F  OO3HA Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie			Mexique	2 mg/m3 TWA (respirable fraction)
ACGIH 0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction)  NIOSH 0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3  IDLH (respirable dust)  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, 0.10 mg/m3 TWA (designated substance  CAN. regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA  (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OCSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie			Brésil	Aucune Limite Établie
NIOSH  0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust)  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, 0.10 mg/m3 TWA (designated substance regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OO28064-14-4 Produit de réaction d'épichlorohydrine et de bisphénol F  OSHA Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie	0014808–60–7	Quartz	OSHA	Aucune Limite Établie
IDLH (respirable dust)  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, 0.10 mg/m3 TWA (designated substance regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  Brésil Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie			ACGIH	0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction)
OHSA, CAN. regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  Brésil Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  OGHA Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  OHSA, Aucune Limite Établie			NIOSH	
CAN. regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Mexique 0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)  Brésil Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  Brésil Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie				Aucune Limite Établie
Brésil Aucune Limite Établie  O028064-14-4 Produit de réaction d'épichlorohydrine et de bisphénol F  ONUMBER DE PRODUIT D				regulation, respirable)0.10 mg/m3 TWA
O028064-14-4 Produit de réaction d'épichlorohydrine et de bisphénol F  OSHA Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie  Fournisseur Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  Brésil Aucune Limite Établie  O064742-95-6 Naphte de pétrole, aromatique léger  OSHA Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie			Mexique	0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)
d'épichlorohydrine et de bisphénol F  ACGIH  Aucune Limite Établie  NIOSH  Aucune Limite Établie  Fournisseur  Aucune Limite Établie  OHSA,  CAN.  Mexique  Aucune Limite Établie  Brésil  Aucune Limite Établie  OSHA  Aucune Limite Établie  OSHA  Aucune Limite Établie  ACGIH  Aucune Limite Établie  ACGIH  Aucune Limite Établie  ACGIH  Aucune Limite Établie  ACGIH  Aucune Limite Établie  NIOSH  Aucune Limite Établie			Brésil	Aucune Limite Établie
bisphénol F  NIOSH  Aucune Limite Établie  Fournisseur  Aucune Limite Établie  OHSA, CAN.  Mexique  Brésil  Aucune Limite Établie  O064742–95–6  Naphte de pétrole, aromatique léger  ACGIH  NIOSH  Aucune Limite Établie  ACGIH  Aucune Limite Établie  NIOSH  Aucune Limite Établie  ACGIH  Aucune Limite Établie  NIOSH  Aucune Limite Établie	0028064-14-4		OSHA	Aucune Limite Établie
Fournisseur Aucune Limite Établie OHSA, CAN. Mexique Aucune Limite Établie Brésil Aucune Limite Établie OO64742–95–6 Naphte de pétrole, aromatique léger OSHA Aucune Limite Établie ACGIH Aucune Limite Établie NIOSH Aucune Limite Établie			ACGIH	Aucune Limite Établie
OHSA, CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  Brésil Aucune Limite Établie  O064742–95–6  Naphte de pétrole, aromatique léger  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie		ызрпепоі ғ	NIOSH	Aucune Limite Établie
CAN.  Mexique Aucune Limite Établie  Brésil Aucune Limite Établie  O064742–95–6 Naphte de pétrole, aromatique léger  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie			Fournisseur	
Brésil Aucune Limite Établie  0064742–95–6 Naphte de pétrole, aromatique léger  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie			,	Aucune Limite Établie
0064742–95–6 Naphte de pétrole, aromatique léger  OSHA Aucune Limite Établie  ACGIH Aucune Limite Établie  NIOSH Aucune Limite Établie			Mexique	Aucune Limite Établie
aromatique léger  ACGIH  Aucune Limite Établie  NIOSH  Aucune Limite Établie				,
NIOSH Aucune Limite Établie	0064742–95–6			,
,		aromatique léger	ACGIH	Aucune Limite Établie
			NIOSH	Aucune Limite Établie
Fournisseur Aucune Limite Etablie			Fournisseur	Aucune Limite Établie
OHSA, Aucune Limite Établie CAN.				Aucune Limite Établie
Mexique Aucune Limite Établie			Mexique	Aucune Limite Établie
Brésil Aucune Limite Établie			Brésil	Aucune Limite Établie

0135108-88-2	FORMALDEHYDE,	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
	BENZENAMINE, IHYDROGENAT	NIOSH	Aucune Limite Établie
	ITTDROGENAT	Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

### Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000071–36–3	Alcool n-butylique	NIOSH :	yeux and mucous membrane irritation CNS depression
0000100-41-4	Éthylbenzène	NIOSH :	yeux peau
0000100–51–6	Alcool benzylique	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0000110-43-0	Méthyl-n-amylcétone	NIOSH :	Irritation; liver kidney
0001330–20–7	Xylène (isomères o, m, p)	NIOSH :	Central nervous system depressant; respiratory and yeux irritation
0007727–43–7	Sulfate de baryum	NIOSH :	yeux nez
0013463–67–7	Dioxyde de titane	NIOSH :	Lung tumors dans animals
0013983–17–0	Wollastonite (Ca(SiO3))	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0014807–96–6	Talc	NIOSH :	(containing asbestos); Fibrotic pneumoconiosis; (containing no asbestos); Nonmalignant respiratory effects
0014808–60–7	Quartz	NIOSH :	Affection pulmonaire chronique (silicose)
	Produit de réaction d'épichlorohydrine et de bisphénol F	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	NIOSH :	Aucune Limite Établie
	FORMALDEHYDE, POLYMER WITH BENZENAMINE, HYDROGENAT	NIOSH :	Aucune Limite Établie

### Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000071-36-3	Alcool n-butylique	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000100-51-6	Alcool benzylique	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000110-43-0	Méthyl-n-amylcétone	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	

			Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0007727-43-7	Sulfate de baryum	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0013463–67–7	Dioxyde de titane	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0013983-17-0	Wollastonite (Ca(SiO3))	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0014807-96-6 Talc	Talc	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0014808-60-7	Quartz	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: Yes; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: Yes; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0028064-14-4	Produit de réaction	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
	d'épichlorohydrine et de	NTP	Connu: No; Présumé: No
	bisphénol F	CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0064742–95–6	Naphte de pétrole,	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
	aromatique léger	NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0135108-88-2	FORMALDEHYDE,	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
BENZEN	POLYMER WITH	NTP	Connu: No; Présumé: No
	BENZENAMINE, HYDROGENAT	CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

### Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de bruine est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

Yeux

Évitez les éclaboussures dans les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Peau On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger

contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Contrôles d'ingénierie

Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes

afin produire une ventilation croisée.

Autres pratiques de travail

Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide Coloured рΗ Aucune Limite Établie

1.85 Densité Point d'ébullition F 210

Densité de vapeur Plus lourd que l'air

% COV Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit

Vitesse d'évaporation Plus lent que l'éther

#### 10. Stabilité et réactivité

Généralités Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.

Matières incompatibles Agents oxydants puissants.

Décomposition Le produit peut générer des vapeurs dangereuses lorsque chauffé jusqu'à sa dangereuse

décomposition, comme pour le soudage. Les vapeurs peuvent produire du bioxyde

de carbone et du monoxyde de carbone.

#### 11. Données toxicologiques

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h
Alcool n-butylique - (0000071-36-3)	790.00, Rat – Catégorie: 4	3,400.00, Lapin – Catégorie: 5	17.70, Rat – Catégorie: 4
Éthylbenzène – (0000100–41–4)	3,500.00, Rat – Catégorie: 5	15,354.00, Lapin – Catégorie: NA	17.20, Rat – Catégorie: 4
Alcool benzylique – (0000100–51–6)	1,230.00, Rat – Catégorie: 4	2,000.00, Lapin – Catégorie: 4	8.80, Rat – Catégorie: 3
Méthyl-n-amylcétone - (0000110-43-0)	1,670.00, Rat – Catégorie: 4		
Xylène (isomères o, m, p) – (0001330–20–7)	4,300.00, Rat – Catégorie: 5	1,700.00, Lapin – Catégorie: 4	29.08, rat – Catégorie: NA
Sulfate de baryum – (0007727–43–7)			
Dioxyde de titane – (0013463–67–7)	10,000.00, Rat – Catégorie: NA	10,000.00, Lapin – Catégorie: NA	6,082.00, Rat – Catégorie: NA
Wollastonite (Ca(SiO3)) - (0013983-17-0)			
Talc - (0014807-96-6)			
Quartz - (0014808-60-7)	500.00, Rat – Catégorie: 4		
Produit de réaction d'épichlorohydrine et de bisphénol F – (0028064–14–4)			
Naphte de pétrole, aromatique léger – (0064742-95-6)	8,400.00, Rat – Catégorie: NA	2,000.00, Lapin – Catégorie: 4	5.20, Rat – Catégorie: 3
FORMALDEHYDE, POLYMER WITH BENZENAMINE, HYDROGENAT – (0135108–88–2)			

Généralités

AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez–vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

#### 12. Données écologiques

#### Not Defined

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

#### 13. Donnée sur l'élimination

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

#### 14. Informations relatives au transport

DOT (transport terrestre national) IMO / IMDG (transport maritime)

Désignation exacteDésignation exactepour l'expédition DOTpour l'expédition IMDGClasse de danger DOTClasse de danger

**IMDG** 

Numéro UN / NA : Numéro UN / NA : Groupe d'emballage Groupe d'emballage

DOT IMDG

CERCLA/DOT Quantité 145 gal. / 2233 lb Code de référence 814

à déclarer système

### 15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlementations règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont

énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors

ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT B2;D2B

DOT Polluants marins (10%):

(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

Éthylbenzène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ) Alcool n-butylique (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)

Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Pseudo-cumène

Éthylbenzène

Alcool n-butylique

Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Sulfate de baryum

Alcool benzylique

Éthylbenzène

Méthyl-n-amylcétone

Alcool n-butylique

Talc

Xylène (isomères o, m, p) Substances extraordinairement dangereuses selon l'État du Massachusetts: Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie: Sulfate de baryum Alcool benzylique Éthylbenzène Méthyl-n-amylcétone Alcool n-butylique Talc Dioxyde de titane Xylène (isomères o, m, p) Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie: (aucun ingrédient indiqué) Substances dangereuses selon l'État du Rhode Island: Éthylbenzène Méthyl-n-amylcétone Alcool n-butylique Quartz Talc Dioxyde de titane Xylène (isomères o, m, p) Statut RCRA: (aucun ingrédient indiqué) Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey: Sulfate de baryum Éthylbenzène Méthyl-n-amylcétone Alcool n-butylique Dioxyde de titane Xylène (isomères o, m, p) Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey: Cumène Éthylbenzène Alcool n-butylique Quartz Xylène (isomères o, m, p) Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey: Pseudo-cumène Éthylbenzène Alcool n-butylique Xylène (isomères o, m, p) Proposition 65 – Substances carcinogènes: Cumène Éthylbenzène Quartz Proposition 65 – Toxines reproductrices femelles: Toluène Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles: (aucun ingrédient indiqué) Proposition 65 – Toxines de croissance: Toluène Phrases sur la nature des risques

R20/22: Nocif par inhalation et en cas d'ingestion.

Dioxyde de titane

R36/38: Irritant oculaire et cutané.

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraı̂ner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### 16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.